



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 10 juillet 2020 à 20 heures 00 minutes  
à la mairie

**Présents :** M. BARRAULT Didier, M. BELLIN Jérôme, M. BOUCHET Roland, M. CHAMPIGNY Alain, Mme GENAIVRE Isabelle, M. GREGOIRE Philippe, Mme GREMILLON Maryse, Mme GUILLET Angéline, Mme JUCHAULT Alexandra, M. LACOMBE François-Xavier, M. MAYORAL Jean-Pierre, M. MONTOUX Johan, M. ROY Quentin, Mme SICARD Mélanie.

**Procurator(s) :** Mme RAS Anaïs donne pouvoir à M. MONTOUX Johan.

**Excusée :** Mme RAS Anaïs.

**Secrétaire de séance :** M. CHAMPIGNY Alain.

**Président de séance :** M. BOUCHET Roland.

Approbation et signature du procès-verbal de séance du 29 juin 2020.

### 2020-060 ELECTION SENATORIALE

En application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'ASLONNES, pour procéder à l'élection de trois délégués et de leurs trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

#### Résultats de l'élection

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 15
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c + d)] : 15

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste de la commune d'Aslonnes	15	3	3

### 2020-061 VOTE DU BUDGET 2020 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 de la commune :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	673 381,23	716 615,73	907 782,31	907 782,31
Reste à réaliser :	43 234,50			
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>716 615,73</b>	<b>716 615,73</b>	<b>907 782,31</b>	<b>907 782,31</b>

### 2020-062 VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES EN 2020

Le conseil municipal vote et arrête comme suit la liste des subventions pour l'exercice 2020 :

NOMS	MONTANTS
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	100,00 €
ASSOCIATION SCOLAIRE USEP	2 000,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE ASLONNES	600,00 €
FAMILLES RURALES APEF	100,00 €
LES ECLIPSES D'ASLONNES	200,00 €
PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
<b>TOLTAL</b>	<b>3 100,00 €</b>

### **2020-063 VOTE DU BUDGET 2020 DU COMMERCE**

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 du commerce :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	22 690,20	22 690,20	22 250,70	22 250,70
Reste à réaliser :				
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>22 690,20</b>	<b>22 690,20</b>	<b>22 250,70</b>	<b>22 250,70</b>

### **2020-064 VOTE DU BUDGET 2020 DU LOTISSEMENT**

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 du Lotissement de La Touche :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	179 131,76	179 131,76	1 009 876,15	1 009 876,15
Reste à réaliser :				
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>179 131,76</b>	<b>179 131,76</b>	<b>1 009 876,15</b>	<b>1 009 876,15</b>

### **2020-065 VOTE DU BUDGET 2020 DE LA SALLE POLYVALENTE**

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 de la salle polyvalente :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévu :	25 073,51	25 073,51	35 225,48	35 225,48
Reste à réaliser :				
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>25 073,51</b>	<b>25 073,51</b>	<b>35 225,48</b>	<b>35 225,48</b>

### **2020-066 AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES PROJETS D'IMPLANTATION DE PARCS EOLIENS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 1 voix pour, 14 voix contre, refuse les propositions de projets d'implantation de parcs éoliens sur le territoire de la commune.

### **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SUIVANT DELIBERATION N° 2020-038 DU 15 JUIN 2020 :**

- N° 2020-002 du 06 juillet 2020 : acceptation de l'offre de la Société PRISMAFLEX relative à la fourniture, la livraison et la pose d'un dispositif d'affichage couleur simple face de la gamme SOFIA portrait, pour un montant de 13 679,00 € H.T. avec l'option carte SIM pour un montant de 25,00 € H.T./mois,
- N° 202-003 du 07 juillet 2020 : acceptation du contrat d'adhésion et de maintenance pour application mobile de la Société INTRAMUROS, pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, pour un montant de 35,00 € H.T./mois,
- N° 2020-004 du 10 juillet 2020 : acceptation de l'offre de la Société FROID ET CUISSON DU LIMOUSIN relative à la fourniture, et la livraison d'un four de remise en température avec dix grilles pour la cuisine de la salle polyvalente, pour un montant de 3 491,00 € H.T.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire :

- propose de fixer le calendrier 2020 des séances du conseil municipal. Les dates retenues sont le 7 septembre, le 12 octobre, le 09 novembre et le 14 décembre.
- donne lecture d'un courrier préfectoral interdisant le dépôt d'une gerbe ainsi que la lecture d'un message le 14 juillet 2020,
- fait part d'un courrier de Monsieur le Président du Département de la Vienne de l'attribution d'une subvention ACTIV'3 d'un montant de 30 600,00 € ainsi que d'une subvention exceptionnelle ACTIV'3 flash d'un montant de 15 300,00 € pour des opérations d'investissement.
- donne la liste des personnes retenues par les services départementaux des services fiscaux pour faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs.
- présente les remerciements des enseignants du groupe scolaire Paul Baudrin quant à l'application des mesures sanitaires mises en place par la commune lors de la crise sanitaire du coronavirus COVID-19.

Monsieur le Président de l'Association ACCORD'D'VOUS remercie l'assemblée d'avoir annulé les locations de la salle polyvalente des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2020 en raison de l'incapacité d'organiser des manifestations pendant la crise sanitaire de la pandémie du coronavirus COVID-19.

Monsieur François-Xavier LACOMBE informe l'assemblée que l'inauguration de l'armoire de la fibre a été effectuée hier matin et donne des précisions techniques sur cette nouvelle installation.

Monsieur Jérôme BELLIN demande quand aura lieu la commission du personnel. Elle est fixée au 24 août 2020 à 19 h 30 sans les agents.

Fait à ASLONNES, le 15 juillet 2020  
Le Maire,  
Roland BOUCHET

